

Les Jeunes de Saint Médard
Maison des Jeunes de Saint Médard
14, rue Censier – 3, rue du Gril
75005 Paris
Tél : 01 43 31 44 84

Paris, le 15 novembre 2022

Adresse e-mail : mjasm@club.fr

L'appel aux dons des Jeunes de Saint-Médard 2022

Chers Amis donateurs,

Nous espérons que vous allez bien.

Du haut de ses 90 années passées, notre association continue d'accueillir les jeunes et les enfants de notre quartier avec toujours autant d'énergie.

Comme tous les ans, nous faisons appel à votre générosité et vous le savez, votre aide nous est précieuse et nécessaire.

Nous mettons tout en œuvre pour que notre Maison des jeunes reste un véritable lieu de rencontre où les enfants et les jeunes peuvent retrouver leur insouciance dans le respect de chacun.

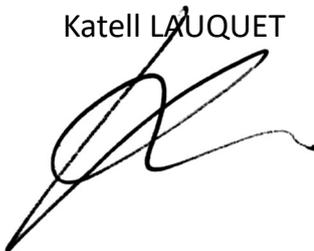
Grace à vous :

- Nous pouvons améliorer les conditions d'accueil des enfants, leurs assurer le goûter tous les soirs après l'école et animer pour eux une période de détente en attendant que les parents viennent les chercher. Ceux qui le souhaitent sont encadrés pour faire leurs devoirs et à la demande des familles, nous accompagnons également un groupe d'enfants au catéchisme. Afin de répondre positivement aux contraintes des parents, nous accueillons désormais les enfants jusqu'à 19 heures.
- Nous accueillons dans de meilleures conditions les enfants et les jeunes lors des pédibus, des journées du mercredi et pendant les vacances scolaires.
- Nous proposons des activités spécifiques aux adolescents (en partenariat avec le CAF de Paris) telles que : les aprem-ados qui ont lieu les mercredis après-midi, les soirées jeux de société et les vacances scolaires où nous développons des activités dédiées. Cette spécificité permet aux parents de savoir leurs enfants accueillis dans un cadre sécurisé et chaleureux.
- Nous pouvons également continuer notre engagement vis-à-vis des jeunes adultes par leur formation à l'animation, au travers de partenariat avec les lycées professionnels et technologiques.

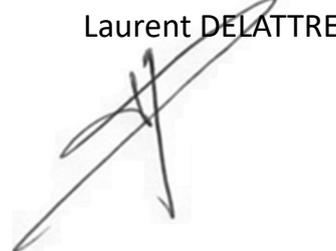
Par avance MERCI pour le don que vous voudrez bien, une fois encore effectuer à notre association. Si vous avez déjà effectué votre don, soyez-en une nouvelle fois remercié.

Au nom de tous les jeunes accueillis : UN GRAND MERCI !

La Présidente
Katell LAUQUET



Le Trésorier
Laurent DELATTRE

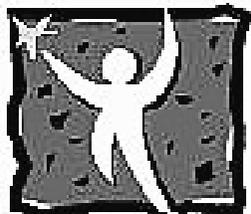




« Les Jeunes de Saint Médard »
 Association de loi 1901 à but non lucratif
 Maison des Jeunes de Saint Médard
 3 rue du Gril
 tél. : 01 43 31 44 84
mjasm@club-internet.fr
jeunesdesaintmedard.free.fr

CAMPAGNE DE DONS 2022

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre



En 2022, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

L'association les « Jeunes de saint Médard » est agréée par
 le ministère de la jeunesse et sports
 au titre de la Jeunesse et de l'éducation populaire.

Point sur les finances de l'association

En 2020, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
 Sur un chiffre d'affaire de 172500 euro :

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	57,40%	Alimentation - Goûter	1,96%
Subvention PS - CAF	25,90%	Fournitures administratives	5,86%
Appel à projet CAF	5,80%	Activités pédagogiques	3,26%
Aide à l'emploi et à la formation	2,60%	Charges locatives	9,00%
Dons et aide	8,30%	Transport	0,60%
		Affranchissement - Télécom	0,50%
		Salaires , traitement, charges	76,66%
		Adhésions, cotisations et divers	0,10%
		Formations des bénévoles	2,06%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**.

Le don moyen (115 euro) et le nombre de donateurs ont été sans différences notables en 2020. Pour les personnes physiques, 66% de votre don sera restitué par l'administration fiscale sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable en septembre 2023. Pour les entreprises, merci de nous contacter.

Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2022.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) :

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don deeuro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.